



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et  
l'agriculture

## **Évaluation à mi-parcours du projet CCLME- GCP /INT/023/GFF**

***Rapport de suivi de la Réponse de la Direction a l'évaluation***

Septembre 2014

## Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Bureau de l'Évaluation (OED)

Ce rapport est disponible en version numérique sur: <http://www.fao.org/evaluation>

*Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.*

*Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.*

© FAO 2013

*La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.*

*Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).*

Pour plus ample information sur ce rapport, contacter:

Directeur, OED  
Viale delle Terme di Caracalla 1, 00153  
Rome, Italie  
Courriel: [evaluation@fao.org](mailto:evaluation@fao.org)

# **Rapport de suivi de la Réponse de la Direction a l'évaluation du «Projet Évaluation à mi-parcours du projet CCLME- GCP /INT/023/GFF**

**Septembre 2014**

## **1 Overall progress on implementation of accepted recommendations**

Suite aux recommandations émises par la mission d'évaluation à mi-parcours, une note de la Direction avait été préparée indiquant les diverses potentielles actions à entreprendre et fournissant des informations complémentaires sur les recommandations retenues comme partiellement acceptées par la Direction du projet.

Globalement, et à la suite de l'examen et de l'adoption des recommandations par le Comité de Pilotage du projet CCLME de décembre 2013, un ensemble de mesures et d'actions ont été conduites par l'Unité Régionale de Coordination (URC) en relation avec ses collaborateurs et partenaires pour donner suite aux recommandations. Dans l'ensemble, les résultats indiquent qu'à court terme un impact positif sera perceptible.

Le nouveau plan de travail élaboré tient compte de l'extension de la durée du projet d'une année. Malheureusement, des fonds complémentaires pour couvrir cette extension ne sont pas disponibles, exigeant un travail substantiel pour identifier des fonds dans le cadre du budget approuvé. La révision budgétaire du projet a été effectuée, mais celle-ci n'est pas opérationnelle suite à des problèmes liés au système interne de la FAO.

En dépit d'un effort accru de sensibilisation, deux pays tardent à signer les projets d'arrêté que l'Unité Régionale de Coordination (URC) a aidé à élaborer pour créer les Comités Interministériels Nationaux. Les projets d'arrêtés sont actuellement dans les circuits administratifs des Ministères respectifs.

Le nombre d'experts de la région couvert par le projet CCLME engagés dans les travaux de consultation du projet a augmenté. La liste des Point focaux du FEM a été mise à jour et incluse dans la liste de distribution. Plusieurs initiatives menées par l'URC ont concouru à une meilleure compréhension du projet par les divers acteurs du processus.

Le Groupe de travail PAS constitué inclut des membres ayant un niveau hiérarchique élevé dans l'administration. La première version du document PAS, résultant de la réflexion du groupe de travail tenu en septembre 2014, a été transmis aux divers points focaux et coordinateurs techniques nationaux du projet pour leur permettre d'organiser des consultations nationales en impliquant les Comités Interministériels nationaux ou les Comités appropriés. Il est attendu que les commentaires soient communiqués à l'UCR afin de finaliser le PAS.

Des contributions scientifiques découlant des résultats des campagnes écosystémiques ont été intégrées dans l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) et une stratégie de traitement de données comme le plancton et benthos définie. La traduction de l'ADT est en cours et le premier Groupe de travail PAS organisé. Un document sur la future gouvernance du CCLME a été élaboré et est en cours de discussion avec différentes options. Des protocoles d'accord (LoA) et (MoU) avec les partenaires ont été établis afin de consolider les partenariats existants et développer de nouveaux avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales concernées par la gestion des ressources transfrontalières.

Le cadre logique du projet a été révisé et des résultats ont été obtenus dans le cadre des projets de démonstration comme l'élaboration du plan régional de gestion des stocks pélagiques, le soutien apporté à la mise en œuvre des plans de gestion de mullet, le support consenti dans le processus de transformation de la Charte sur la mangrove en Protocole additionnel afin de faciliter son adoption par les pays de la sous-région.

Un certain nombre de matériels de communication avec des messages clés ont été élaborés et distribués en fonction des populations cibles. Par ailleurs, une grande attention est accordée à la prise en compte des aspects genre. Un certain nombre d'actions ont été prises, y compris la sensibilisation au niveau des pays, pour accroître la participation des femmes dans les diverses activités du projet.

Globalement, le projet a mis en œuvre des actions spécifiques et concrètes qui ont permis de répondre aux recommandations émises par la mission d'évaluation à mi-parcours.

## 2 Follow-up report matrix

Accepted evaluation recommendations	Action Agreed in the Management Response	Description of actions actually taken, or reasons for actions not taken. Please add comments if considered useful.	Impact (changes) of actions taken <sup>1</sup>	MAR score (see below) <sup>2</sup>
<p><b><u>Recommendation 1</u></b></p> <p>Etendre d'un an la durée du projet, sans augmenter le budget du projet (no-cost extension), afin de prendre en compte les retards pris dans la mise en œuvre du projet et la faible probabilité d'atteinte des résultats attendus du projet pendant les deux années restantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le plan de travail 2014 et la Révision Budgétaire (RB) FAO par FIRF.</li> <li>• Préparer le plan de travail 2014 et la RB UNEP.</li> <li>• Requête d'extension du projet de 1 an au donateur (GEF) par l'Unité GEF/FAO, avec si nécessaire une augmentation du budget.</li> <li>• Le plan de travail et la RB seront présentés au comité de pilotage en Décembre 2013.</li> </ul>	<p>Les actions prévues ont été entreprises. La date de fin du projet a été étendue de 1 an et le plan de travail a été révisé en fonction. La révision budgétaire a été préparée mais pour des raisons techniques liées au FPMIS (système interne de la FAO) et des raisons de personnel à la cellule de coordination GEF/FAO, la révision budgétaire n'a pas encore été approuvée ; ce qui complique la gestion journalière du projet.</p> <p>L'unité de coordination GEF/FAO a indiqué qu'il n'était pas possible d'obtenir une augmentation de budget pour l'extension.</p>	<p>La révision du plan de travail reflétant une extension jusque fin avril 2016 et du cadre logique du projet a été validée par le comité de pilotage de décembre 2013. La révision budgétaire révisée a aussi été présentée tenant compte des activités à mener et elle a été approuvée par le comité de pilotage.</p>	5
<p><b><u>Recommendation 2</u></b></p> <p>Etablir et opérationnaliser tous les CIN, qui sont des garants du succès du projet, en s'appuyant le cas échéant sur les mécanismes existants de dialogue intersectoriel et pluri-acteurs ayant des compétences en matière de gouvernance des ressources halieutiques et de l'environnement marin et côtier (mécanismes de type CIN).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer la sensibilisation et le dialogue avec tous les acteurs afin de mettre en exergue l'importance et le rôle de CIN dans le processus.</li> </ul>	<p>Une attention toute particulière a été accordée à la sensibilisation des pays sur le rôle de CIN. Il reste encore à établir les CIN de 2 sur les 7 pays: Cap Vert et Mauritanie. Les pays ont été assistés pour rédiger une ébauche d'arrêté ministériel qui est actuellement dans les circuits administratifs des Ministères respectifs. Un suivi est effectué par le projet mais les arrêtés tardent à être signés.</p> <p>Cette situation résulte principalement de divergences au niveau national entre les Ministères de la pêche et de l'Environnement.</p>	<p>Pas de grand changement au niveau institutionnel, cependant il y a un fort engagement de la part des acteurs ministériels concernés. Dans les 2 pays où les CIN ne sont pas encore établis, des réunions nationales sont organisées avec les représentants déjà identifiés dans les ébauches d'arrêté ministériel.</p>	4

<sup>1</sup> Impact is here defined as the long lasting change directly generated by the actions carried out to implement the specific recommendation. Impact can occur at any level, including changes in policies, procedures, technical knowledge, livelihoods, state of natural resources, etc.

<sup>2</sup> **1 - None:** no action was taken to implement the recommendation; **2 - Poor:** plan and actions for implementation of the recommendation are at a very preliminary stage; **3 - Inadequate:** implementation of the recommendation is uneven and partial; **4 - Adequate:** implementation of the recommendation has progressed; there is no evidence yet of its results on the intended target; **5 - Good:** the recommendation has been fully implemented and there is some initial evidence of its impact on the intended target; **6 - Excellent:** there is solid evidence that the recommendation has had a positive impact on its intended target.

<p><b><u>Recommandation 3</u></b></p> <p>Fournir des moyens de travail plus conséquents aux structures nationales, conformément aux engagements de cofinancement, afin que celles-ci puissent contribuer plus efficacement au processus ADT-PAS. Cela pourrait consister à décharger les personnes concernées (PFN et CTN) de certaines tâches courantes liées à leurs attributions au sein de leurs administrations de tutelle et/ou à les compenser pour le travail supplémentaire engendré par le projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer un suivi plus spécifique des cofinancements par pays et continuer à évaluer les demandes d'appuis nationaux complémentaires.</li> <li>• Envisager la possibilité d'utiliser les capacités techniques des PFN et CTN dans le processus ADT-PAS à travers un contrat de consultation.</li> <li>• Continuer à encourager les pays à répondre aux appels d'offres de consultation publiés sur le site Web du projet CCLME.</li> </ul>	<p>Des suivis ont été effectués pour mieux cerner les cofinancements par pays et analyser les demandes d'appuis nationaux complémentaires.</p> <p>Les experts nationaux ont été encouragés à répondre aux appels d'offres de consultation publiés sur le site Web du projet CCLME.</p>	<p>Les experts de la région sont de plus en plus associés aux travaux de consultation conduits dans le cadre du projet.</p> <p>Les pays sont mieux sensibilisés pour évaluer le cofinancement fourni au cours de la dernière année. Cela s'est répercuté sur la préparation du récent PIR.</p>	<p>5</p>
<p><b><u>Recommandation 4</u></b></p> <p>Inviter systématiquement les points focaux du FEM aux réunions des différentes structures nationales du projet, afin de renforcer les liens entre l'administration des pêches et les institutions compétentes dans le domaine de l'aménagement du littoral et de l'environnement marin et côtier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la mise à jour de la liste de distribution du projet incluant les nouveaux Points Focaux du GEF et les poursuivre la sensibilisation.</li> <li>• Au-delà de leur participation dans les CIN, inviter les Points Focaux Opérationnels du GEF aux principales réunions nationales.</li> <li>• Rappeler aux PFN et CTN leur mission selon les ToRs adoptés du 1er Comité de Pilotage de sorte à les engager davantage dans le processus de coordination au niveau national.</li> <li>• Inviter les parties prenantes à identifier des actions spécifiques de collaboration et définir les responsabilités pour améliorer la collaboration intersectorielle.</li> </ul>	<p>La liste de distribution du projet incluant les nouveaux Points Focaux du FEM a été mise à jour et les Points Focaux Opérationnels du FEM sont invités aux principales réunions nationales.</p> <p>Un rappel a été effectué lors du dernier Comité de Pilotage de décembre 2013 aux PFN et CTN concernant leur mission en fonction des ToRs adoptés lors du 1<sup>er</sup> Comité de Pilotage de sorte à les engager davantage dans le processus de coordination au niveau national.</p> <p>Une meilleure implication des parties prenantes et partenaires est notée afin de déterminer les actions à mener de manière conjointe. C'est le cas du démo 1 avec les ateliers multidisciplinaires sur la gestion régionale des petits pélagiques, (partage des responsabilités entre les partenaires comme la CSR, le projet EAF-Nansen, et autres), du démo 3 sur les muets avec l'UICN comme principal partenaire pour la mise en œuvre des activités et du démo 5- relatif à la développement d'une méthodologie pour l'évaluation participative dans les AMP (CRODT qui est l'entité responsable pour l'étude).</p>	<p>Les Point focaux du FEM sont davantage sensibilisés sur les activités du projet et prennent part à certaines discussions.</p> <p>Des accords ont été signés avec des partenaires pour accroître leur implication dans la mise en œuvre d'activités spécifiques et en particulier dans le cadre des projets des démonstrations (ex. IUCN dans le démo 3 sur le muet et le CRODT dans le démo 5 sur les AMP).</p>	<p>6</p>

<p><b><u>Recommandation 5</u></b></p> <p>S'assurer que les personnes qui seront désignées au sein du GT sur le PAS soient des personnes ayant un positionnement hiérarchique élevé dans l'administration et expérimentées dans le domaine de l'élaboration de politiques publiques en relation avec la pêche ou l'environnement marin et côtier, afin de garantir la qualité et l'ancrage du processus ADT-PAS dans les sphères décisionnelles du pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à informer les pays de l'importance d'avoir des personnes compétentes et ayant un positionnement élevé dans l'administration pour faciliter la prise en considération des recommandations du GT dans le processus d'élaboration du PAS.</li> <li>• Développer des matériels de communication adéquats pour informer et influencer sur les sphères décisionnelles nationales.</li> <li>• Continuer à entretenir des contacts particuliers avec les sphères politiques des pays pour aider à une meilleure appropriation du projet au niveau politique national.</li> <li>• Suivi plus rigoureux de la part de l'UCP avec un certain nombre de pays pour assurer un ancrage plus efficace avec les hauts responsables des Ministères concernés.</li> </ul>	<p>Les lettres d'invitation de désignation des membres ont été envoyées par les Représentations nationales de la FAO directement aux Ministres en vue d'obtenir la nomination de personnes ayant un positionnement hiérarchique élevé.</p> <p>Du matériel de communication sur le TDA a été élaboré et distribué lors du dernier Comité de Pilotage et du Forum du PRCM,</p> <p>Le Coordonnateur a sensibilisé des Ministres lors des Conférences Ministérielles de la CSRP du 27 au 28 mars 2014 à Dakar (Sénégal) et lors du segment Ministériel de la Conférence des Parties COP11 de la Convention d'Abidjan tenue à Cap Town (Afrique du Sud au. 17 au 21 mars 2014.</p> <p>Les Ministres des pêches de la Mauritanie et du Cap Vert ont donné des assurances pour l'établissement des CIN dans leurs pays respectifs</p>	<p>Les membres du Groupe de travail PAS constitués sont des autorités comme des Directeurs Nationaux et conseillers techniques. Ils devront pouvoir faciliter l'adoption du PAS</p>	<p>5</p>
<p><b><u>Recommandation 6</u></b></p> <p>Organiser avant la tenue du prochain Comité de pilotage en fin d'année 2013, un atelier sous-régional de revue du projet à mi-parcours impliquant les différentes parties prenantes directement ou indirectement concernées et ayant pour objectif de (i) améliorer la compréhension générale du projet, (ii) faire le point de la situation concernant l'état d'avancement du projet, (iii) préciser</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel des pays a été fortement impliqué dans le processus depuis la phase PDF-B du projet. Cependant considérant le haut degré de «turn over» du personnel dans les pays, le projet organisera une réunion back-to-back avec la prochaine réunion du Comité de pilotage pour améliorer la compréhension générale du projet en particulier</li> </ul>	<p>Une session spécifique lors du dernier comité de pilotage du projet a permis de mieux informer les représentants des pays sur les activités du projet et d'avoir des discussions à ce sujet en termes de priorités et de stratégie de mise en œuvre.</p> <p>Un « side event » a été organisé lors du forum du PRCM en novembre 2013 pour renforcer la sensibilisation.</p> <p>Une sensibilisation accrue a été effectuée lors des ateliers nationaux de restitution organisés dans les 7 pays en vue de valider le travail sur l'évaluation des</p>	<p>Amélioration accrue des objectifs, résultats attendus et progrès réalisés du projet tant au niveau des pays qu'au niveau des partenaires</p>	<p>5</p>

<p>les priorités au vu de la finalité du projet qui est de jeter les bases d'une gouvernance durable du CCLME, et (iv) clarifier la contribution de chacun des partenaires, institutions et structures de projet aux résultats attendus du projet.</p>	<p>l'approche mise en place pour parvenir aux résultats escomptés et préciser les contributions attendues par les pays et les avantages attendus du processus.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une seconde réunion pourrait être envisagée au niveau de chaque pays de sorte à toucher plus de personnes. Cette réunion pourrait être organisée en marge des réunions des CIN.</li> <li>• Une présentation unique sera préparée par l'UCP et remise aux PFN et CTN.</li> <li>• Préparer des matériels de communication pour documenter le processus ; les responsabilités et rôles des pays, les partenaires et entités régionales ; les attentes et les résultats escomptés.</li> </ul>	<p>sources terrestres de pollution côtière et marine pouvant affecter la qualité de l'eau de mer et des sédiments dans la région du CCLME.</p> <p>Ce travail a été réalisé dans les 7 pays et a été coordonné par un consultant régional qui a travaillé en étroite collaboration avec des experts locaux désignés par les membres du groupe de travail Biodiversité, Habitat et Qualité de l'Eau.</p> <p>Des réunions nationales sont prévues dans le cadre du processus ADT/PAS.</p> <p>Des présentations à utiliser par les PFN et CTN ainsi que des matériels de communication additionnels sont en cours d'élaborations.</p>		
<p><b><u>Recommandation 7</u></b></p> <p>Confirmer le lancement, dans les meilleurs délais, du processus de valorisation des données et échantillons collectés lors des campagnes écosystémiques dans le but d'alimenter le processus ADT-PAS, ainsi que cela est prévu dans le plan de travail du projet, tout en veillant à préciser les questionnements scientifiques les plus pertinents concernant le fonctionnement et l'état du grand écosystème du Courant des Canaries, ainsi que les chaînes causales de sa dégradation, et à impliquer les structures nationales de recherche dans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la 4<sup>ème</sup> réunion du GT pour l'analyse des données des campagnes écosystémiques. Au cours de cette réunion seront identifiées les informations qui pourront être intégrés immédiatement dans l'ADT et les informations exigeant des mises à jour dans le temps. Il est également prévu de discuter la collaboration et le partenariat avec d'autres institutions et la préparation de publications scientifiques. Lors de cette réunion sera</li> </ul>	<p>La 4<sup>ème</sup> réunion du GT pour l'analyse des données des campagnes écosystémiques a été organisée en septembre 2013. La collaboration et le partenariat avec les institutions ont été discutés.</p> <p>Cette réunion a permis d'élaborer une stratégie de traitement des échantillons impliquant en particulier les institutions nationales de la région. Des appuis en équipement et missions des chercheurs dans les laboratoires ont été retenus avec l'appui financier de partenaires du projet comme le projet EAF-Nansen. Les budgets nécessaires ont été élaborés pour le traitement des échantillons.</p>	<p>Des contribution scientifiques ont été obtenues et intégrées dans l'ADT. La prochaine étape est de préparer des publications scientifiques.</p>	<p>5</p>

<p>le traitement des données et la production de publications scientifiques dans une optique de renforcement des capacités de la recherche dans la sous-région, à travers la mise en place de partenariats scientifiques sud-sud et nord-sud.</p>	<p>abordé les budgets nécessaires pour le traitement des échantillons.</p>			
<p><b><u>Recommandation 8</u></b></p> <p>Accélérer les travaux d'avancement du processus d'élaboration de l'ADT-PAS tout en veillant à impliquer étroitement les structures nationales et le Forum marin et côtier :</p> <p><b>A) ADT :</b> appuyer les travaux du GT sur l'ADT en finalisant au plus vite le recrutement d'un consultant international, en réalisant un état des lieux sur les connaissances scientifiques disponibles dans la sous-région pertinentes en vue de la préparation de l'ADT, et en appuyant la tenue d'ateliers nationaux organisés par les structures nationales, avec comme objectif de présenter une première ébauche d'ADT actualisée au prochain Forum marin et côtier qui doit se tenir avant la fin de l'année 2013</p> <p><b>B) PAS :</b> organiser la 1ère réunion du GT sur le PAS au plus tard en début d'année 2014 et l'aider dans la réalisation de son mandat en appuyant la conduite d'études faisant l'état des lieux sur les systèmes de gouvernance des pêches et de l'environnement marin et côtier et leurs forces et faiblesses au regard de la gestion concertée des ressources transfrontalières, et en prévoyant d'appuyer la tenue de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter le brouillon du rapport de l'ADT au Comité de Pilotage et Forum marin et côtier pour commentaires afin d'améliorer le document.</li> <li>• Si nécessaire, appuyer les discussions au niveau national.</li> <li>• Constituer le GT sur le PAS et tenir la 1ère réunion.</li> <li>• Finaliser l'analyse des politiques environnementales comme suggéré lors de la 1ère réunion du GT sur la Biodiversité, Habitats et Qualité des Eaux.</li> <li>• La Convention d'Abidjan et le PNUE fourniront des</li> </ul>	<p>Les éléments du TDA ont été présentés comme recommandé, et un document de synthèse produit. Des commentaires ont été fournis et sont en train d'être introduits dans le document final.</p> <p>Le groupe de travail PAS va se tenir du 2 au 4 septembre 2014. Ce retard est du à la fois par la désignation tardive de certains membres des pays et par les calendriers chargés des participants.</p> <p>Des études environnementales ont été effectuées et seront présentées et discutées pour validation lors du prochain groupe de travail Biodiversité, habitat et qualité qui aura lieu du 16 au 18 septembre 2014 à Praia aux Iles du Cap Vert. Il s'agit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etat des lieux des mesures politiques et juridiques visant à protéger la biodiversité, l'habitat, et la qualité de l'eau dans la zone CCLME</li> <li>2. Développement d'une base de données géo-référencée et la production de cartes sur les</li> </ol>	<p>Retard accusé dans l'organisation du Groupe de travail PAS.</p>	<p>4</p> <p>4</p>

<p>plusieurs ateliers nationaux organisés par les structures nationales et l'organisation de 'side-events' lors des prochains Forums marins et côtiers</p>	<p>commentaires sur l'étude sur la Gouvernance réalisée par la FAO.</p>	<p>habitats et la biodiversité</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Evaluation de l'état de la biodiversité dans la région du CCLME</li> <li>4. Plan de contingence</li> <li>5. Evaluation des activités terrestres pouvant constituer des sources de pollution côtière et marine</li> </ol> <p>L'étude de Gouvernance a été présentée lors du comité de pilotage de 2013, au cours duquel le PNUE et la Convention d'Abidjan ont pris part. Une deuxième version sera discutée lors du premier groupe SAP en septembre 2014.</p>		
<p><b>Recommandation 9</b></p> <p>Améliorer la gouvernance du projet en agissant sur plusieurs leviers :</p> <p><b>A)</b> Revoir la structure du Plan de travail du projet pour la période 2014-2016 (dans l'hypothèse de l'acceptation d'une extension du projet pour une année), en s'inspirant de la grille d'analyse utilisée dans le présent rapport (cf. Tableau 2 : Cadre de référence pour l'analyse des réalisations du projet à mi-parcours), dans un souci d'améliorer la pertinence continue du projet et sa lisibilité, et indirectement faciliter sa mise en œuvre et son suivi-évaluation - ce travail devrait également nécessiter une actualisation des indicateurs de suivi tout en tenant compte des nouveaux outils de suivi du FEM.</p> <p><b>B)</b> Revoir les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre des démos pour tenir compte de la période restante jusqu'à la fin du projet (2-3 ans maximum) et pour recentrer les efforts</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser le plan de travail en incluant une extension de 1 année.</li> <li>• Actualiser le log-frame et les indicateurs de suivi, y compris des projets de démonstration tenant compte de la proposition de cadre indiquée par la mission d'évaluation et des nouveaux outils du GEF.</li> <li>• Développer un outil d'avancement et de suivi du projet, y inclus les actions entreprises dans les pays</li> <li>• Une revue des activités des Démos 1,2,3 et 4 est effectuée sur une base régulière en concertation avec les partenaires. Des</li> </ul>	<p>Le plan de travail incluant une extension d'une année a été élaboré et validé par le Comité de pilotage.</p> <p>Le log-frame du projet et les indicateurs de suivi ont été révisés y compris pour les projets de démonstration tenant compte de la proposition de cadre indiquée par la mission d'évaluation et des nouveaux outils du GEF.</p> <p>Un consultant, expert en suivi évaluation appuie le projet sur une base régulière et a mis en place un système de suivi utilisant Smartsheet qui donne la possibilité de suivre l'exécution du projet à distance.</p> <p>Une revue des activités des Démos 1,2,3 et 4 est effectuée sur une base régulière en concertation avec les partenaires. Des réaménagements sont effectués pour centrer les efforts sur les résultats réalisables endéans de la durée des projets de démonstration .En ce qui</p>	<p>Amélioration notable du suivi des activités</p> <p>Avancée notée dans certaines activités des projets démos comme l'élaboration de plan régional de gestion des stocks pélagiques.</p>	<p>6</p> <p>5</p>

<p>vers la réalisation des activités permettant de contribuer plus efficacement aux résultats attendus du projet, notamment en relation avec l'élaboration de l'ADT-PAS et le renforcement des institutions, politiques et instruments régionaux transfrontaliers existants. Des axes de travail prioritaires par démo sont proposés dans l'encadré ci-dessous.</p> <p><b>C) Renforcer les capacités en personnel de l'UCR sur les aspects scientifiques de manière à permettre au CR d'accorder plus de temps à la coordination et l'animation du projet et au renforcement des partenariats et à l'UCR de répondre aux enjeux scientifiques immédiats associés au projet – deux options devront être analysées afin de permettre l'affectation d'un scientifique sénior pendant une durée de 1 an minimum, à la lumière des possibilités offertes par les procédures de la FAO : 'secondment' (prise en charge d'un personnel de projet par un pays ou institution partenaire) ou 'visiting scientist' (partenariat scientifique entre la FAO et une institution de recherche, avec partage des coûts).</b></p> <p><b>D) Procéder aux révisions budgétaires des composantes exécutées par la FAO et par le PNUE pour tenir compte des</b></p>	<p>réaménagements seront effectuées pour centrer les efforts sur les résultats réalisables endéans de la durée des projets Démos.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En ce qui concerne le Démos 5 (sous la responsabilité du PNUE), il y a peu de marge de manœuvre pour renégocier les résultats attendus avec les partenaires (IW et IUCN).</li> <li>• Veiller à intégrer les expériences des projets Démos dans l'ADT et PAS.</li> <li>• La FAO explore et continuera à explorer la possibilité d'avoir des « secondment » avec des partenaires scientifiques.</li> <li>• Prévoir une RB tenant compte des remarques et recommandations de la</li> </ul>	<p>concerne le Démo 5 (sous la responsabilité du PNUE), il y a peu de marge de manœuvre pour renégocier les résultats attendus avec les partenaires (IW et IUCN).</p> <p>Certains résultats des projets démos ont été repris dans l'ADT</p> <p>La FAO continue d'explorer la possibilité de bénéficier de personnel mis à disposition « secondment » avec des partenaires scientifiques externes.</p> <p>Une RB du projet tenant compte des remarques et recommandations de la mission d'évaluation a été préparée sur la base du programme de travail 2014.</p>	<p>La conduite du projet continue d'exiger d'important effort</p> <p>La RB est prêt mais non encore insérée dans FPMIS et DWH par l'unité de coordination</p>	<p>4</p> <p>4</p>
---	--	--	---	-------------------

<p>suites qui seront données aux recommandations de la mission d'évaluation, tout en veillant à la mise en cohérence des futures lignes budgétaires avec les besoins de la planification du projet en référence à la révision du Plan de travail recommandée ci-dessus.</p> <p>E) Réhabiliter la Task Force du projet de la FAO qui avait été établie lors de la phase de conception du projet, tout en étudiant la possibilité de coopter d'autres structures ou personnes ressources au sein de la FAO impliquées dans des activités liées à l'amélioration de la gouvernance des pêches et/ou de l'environnement marin et côtier.</p> <p>F) Examiner les possibilités de compenser financièrement les membres de certains groupes de travail, et notamment du GT sur les changements climatiques et du GT sur la biodiversité, les habitats et la qualité de l'eau, pour les surcharges de travail liées à la rédaction des rapports, de manière à garantir la livraison de rapports de qualité et en temps opportun par rapport au calendrier de préparation de l'ADT-PAS.</p>	<p>mission d'évaluation. Elle sera préparée avant la prochaine réunion du Comité de pilotage sur la base du programme de travail 2014.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La TF est existante. Sa composition a été aménagée récemment en fonction des appuis techniques et opérationnels requis. Certains membres de la TF sont sollicités de manière ad hoc en fonction des besoins techniques. Pour éviter des frais complémentaires, il pourrait être envisagé, si nécessaire, de tenir une réunion de la TF et bénéficier de la présence du Coordonnateurs du Project à travers une téléconférence.</li> <li>• Continuer à utiliser dans la mesure du possible des consultants nationaux pour fournir des contributions spécifiques et analyses requises. Ce point sera discuté davantage avec FIRF et l'UCP en fonction des besoins et budgets disponibles.</li> <li>• L'UCP et la Convention d'Abidjan discuteront ce point compte tenu des fonds limités du PNUE.</li> </ul>	<p>Certaines personnes ressources des divisions techniques de la FAO et membres de la TF ont participé à la récente réunion de coordination du projet et des discussions techniques internes <i>ad hoc</i> sont tenues avec les membres de la TF pour évaluer les appuis techniques complémentaires nécessaires et identifier si nécessaire des consultants qui pourraient appuyer le projet.</p> <p>Bien que cette procédure ne soit pas permise par les règles du GEF et de la FAO, le projet a impliqué davantage les membres de certains groupes de travail (en fonction de leurs compétences techniques avérées) pour effectuer des travaux de consultation.</p>	<p>GEF/FAO, ce qui complique la gestion du projet au niveau du BH.</p> <p>Amélioration des concertations. La TF est prévue de se réunir pour discuter du plan de travail de l'année prochaine et passer en revue les progrès réalisés par le projet.</p> <p>Plus de travaux de consultation ont été effectués par des experts de la région.</p>	<p>6</p> <p>5</p>
--	--	---	---	-------------------

<p><b>G)</b> Améliorer la visibilité du projet aux niveaux technique et politique dans les pays de manière à garantir une meilleure appropriation du projet par les pays ainsi qu'un meilleur ancrage de la démarche de planification stratégique portée par le projet dans les sphères décisionnelles. Cela devrait consister à consolider la stratégie de communication du projet autour de questions clés (ex. enjeux liés à la durabilité des biens et services produits par le CCLME, bénéfices de la coopération sous-régionale dans le traitement des questions transfrontalières affectant les pays, rôle du projet dans le processus de mise en place d'une gouvernance concertée du CCLME, valeur ajoutée du projet par rapport aux initiatives menées dans les pays en relation avec l'amélioration de la gouvernance des pêches et de l'environnement marin et côtier) et de mobiliser les moyens appropriés pour la mettre en œuvre.</p> <p><b>H)</b> Poursuivre les efforts d'amélioration de la préparation des réunions du Comité de pilotage dans l'optique de donner plus de temps à l'examen des propositions de plan de travail et des actions visant à consolider les partenariats et l'ancrage de la démarche de planification stratégique dans les sphères décisionnelles des pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir la stratégie de communication du projet et identifier des personnes ressources en communication pour appuyer le projet.</li> <li>• Préparer des messages clés et matériels de communication ciblés en fonction des audiences, y inclus les CIN et niveau politique.</li> <li>• Il est prévu que le chargé de communication de la Convention d'Abidjan et l'UCP discutent les modalités de préparation et soumission des documents.</li> <li>• Distribuer le Plan de travail et budget relatif aux pays et partenaires 2 semaines avant la réunion du Comité de Pilotage du projet de sorte à permettre à ceux-ci de commenter le plan de travail avant la réunion.</li> </ul>	<p>Des messages clés et matériels de communication ciblés ont été élaborés et distribués lors du Comité de Pilotage et lors de l'évènement parallèle (Side Event) organisé en marge du forum du PRCM</p> <p>Le chargé de communication de la Convention d'Abidjan a appuyé le projet.</p> <p>Dans le cadre du Comité de pilotage de décembre 2013, les documents ont été distribués 2 semaines avant la réunion de sorte à permettre aux participants des 7 pays de mieux se préparer aux discussions.</p>	<p>Une meilleure visibilité du projet est remarquée.</p> <p>Les participants ont félicité l'URC pour l'organisation et la préparation de la réunion.</p>	<p>5</p> <p>5</p>
--	---	--	--	-------------------

<b>Recommandation 10</b>				
<p>Accorder plus d'attention à la durabilité des processus de planification et de gestion du CCLME encouragés par le projet afin de faciliter la future phase de désengagement du projet, en mettant l'accent sur les points suivants :</p> <p><b>A)</b> Renforcement des capacités des pays dans le domaine de la recherche, avec, en plus des activités préconisées dans la recommandation 7, le lancement de réflexions sur les enjeux et les futurs axes de recherche à développer en appui à la gestion écosystémique du CCLME en prenant en compte les sciences naturelles, sociales, économiques et politiques.</p> <p><b>B)</b> Renforcement des capacités des pays à porter des démarches de plan d'aménagement par pêche compatible avec l'AEP en organisant notamment un atelier de travail sous-régional et pluri-acteurs sur les bilans et enseignements pouvant être dégagés de près de 10 années d'initiatives dans la sous-région en matière de promotion de plans d'aménagement</p> <p><b>C)</b> Poursuite des réflexions sur les arrangements juridiques et institutionnels de la future gouvernance du CCLME en considérant la légitimité des arrangements et institutions sous-régionaux existants dans le domaine de la pêche et de l'environnement marin et côtier, et en veillant à prendre en compte l'Accord de Lisbonne pour les questions liées à l'Antipol dans la zone</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener une évaluation des besoins pour renforcer les capacités des pays. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du GT sur la planification et analyses des campagnes scientifiques.</li> <li>• Explorer des opportunités de partenariat avec le projet EAF-Nansen, COPACE, CSRP et autres entités pour tenir compte des expériences du passé en terme de gestion des pêches et renforcer les processus d'aménagement des pêches en incluant les principes de l'AEP.</li> <li>• Partager les résultats de l'étude en cours de sorte à permettre de mettre en place un mécanisme de concertation pour converger vers un système qui assure une bonne gouvernance du CCLME.</li> </ul>	<p>Ce point a été discuté lors de la réunion du GT sur la planification et analyses des campagnes scientifiques de septembre 2013. Une stratégie a été élaborée pour aider au renforcement des capacités.</p> <p>Un atelier multidisciplinaire a été organisé en collaboration avec le projet EAF Nansen pour élaborer un plan de gestion régional des petits pélagiques conforme avec l'approche AEP</p> <p>Les résultats de l'étude en cours sur la bonne gouvernance du CCLME a été présentée lors du dernier comité de pilotage et sera à nouveau discutée lors du GT PAS. La réflexion se poursuit et sera enrichie avec les observations faites.</p>	<p>Un plan de formation pour traiter plancton et benthos est en cours d'exécution</p> <p>Une ébauche de plan de gestion a été élaborée.</p> <p>Document sur la gouvernance enrichie.</p>	<p>5</p> <p>5</p> <p>5</p>

<p>CCLME</p> <p><b>D)</b> Consolidation des partenariats existants et développement de nouveaux partenariats avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales concernées par la gestion des ressources transfrontalières du CCLME, et notamment la CSRP, le PRCM, la COMHAFAT, l'OMVS, l'OMVG, l'AGC et l'UEMOA</p> <p><b>E)</b> Evaluation des besoins en formation dans la sous-région dans la perspective de la gouvernance future du CCLME et identification des modules et stratégies de formation à développer dans le cadre de la mise en œuvre du PAS (ex. programmes universitaires de longue durée, mécanismes de coopération Sud-Sud, formation de formateurs, développement de réseaux, etc.)</p> <p><b>F)</b> Accroissement de la participation des femmes dans les activités du projet, y compris dans les activités de formation et de renforcement des capacités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir avec les partenaires existants le programme de collaboration pour cadrer les actions et responsabilités en vue d'atteindre les objectifs du projet.</li> <li>• Identifier de nouveaux partenaires de la sous-région et au-delà (p. ex. CEDRE, Center for CoastalResources, DalahousieUniversity, etc).</li> <li>• Inscrire cette recommandation à l'ordre du jour de la 1ère réunion de travail sur le PAS.</li> <li>• Evaluer les besoins en formation pour faciliter la gouvernance du CCLME et la mise en œuvre du PAS.</li> <li>• Identifier des formations et institutions de formation qui pourront être soutenues par le projet et autres partenaires.</li> <li>• Utiliser toutes les réunions organisées par le projet pour sensibiliser les pays et les partenaires sur cette recommandation.</li> </ul>	<p>Discussion continue avec les partenaires pour cadrer les actions et responsabilités en vue d'atteindre les objectifs du projet.</p> <p>Ce sujet sera abordé lors du prochain GT PAS afin d'établir les besoins en formation en fonction des ressources financières disponibles.</p> <p>Toutes les réunions organisées par le projet permettent de sensibiliser les pays et les partenaires sur cette recommandation. Dans le cadre du démo 5 sur les mangroves, un fond a été mis en place sur demande des femmes des villages de Sandeng et BondaliTenda en Gambie qui ont émis le souhait de renforcer leurs activités par un système de micro-crédit revolving.</p>	<p>Protocoles d'accord (LoA) et MoU avec les partenaires établis tenant compte de la recommandation.</p> <p>En considérant les membres du Comité de Pilotage, les différents groupes de travail et les participants aux campagnes 34 femmes sont recensées et 100 hommes.</p>	<p>5</p> <p>4</p> <p>5</p>
---	---	---	---	----------------------------